

Madame, Monsieur,

Notre association Micro-Informatique Club d'Anglet (Mica) a un caractère éducatif et récréatif, ouverte à toutes et à tous elle favorise la pratique des activités informatiques depuis 1984.

Le Mica rencontre aujourd'hui des difficultés financières : perte de subventions, baisse du nombre d'adhérents et augmentation des charges de fonctionnement. C'est pourquoi nous vous sollicitons pour faire un don en 2018.

Pour rappel et selon notre habilitation du 8 avril 2014 auprès de la DGFP, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu net imposable.

Ainsi : un don de 30 euros vous reviendrait à 10,20 euros,  
un don de 50 euros vous reviendrait à 17 euros,  
un don de 100 euros vous reviendrait à 34 euros,  
un don de 150 euros vous reviendrait à 51 euros.

Un reçu fiscal 2018 vous sera délivré.

Nous comptons sur votre générosité pour soutenir votre association et nous remercions celles et ceux qui ont déjà effectué ce geste.

Nous espérons que vous serez sensible à notre appel et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour l'association Mica  
La présidente